

BULLETIN

Les pèlerinages nationaux continuent de manifester l'amour des fidèles pour l'Eglise et le dévouement à N. S. P. le Pape. Le Saint Père attache une légitime importance à ces démonstrations de foi, et fait toujours bon accueil aux pèlerins. Tout récemment sont arrivés à Rome 800 pèlerins autrichiens suivis bientôt de 6 000 pèlerins italiens, dont la présence a causé au Souverain Pontife une joie très profonde.

Dans son discours, "tout vibrant de foi et de patriotisme, dit l'abbé Jaugey dans l'excellent journal *Le Prêtre*, Léon XIII a insisté particulièrement sur la nécessité, plus pressante encore pour les Italiens que pour les autres, de se mettre ouvertement, résolument, du côté du Pape ; il n'y a point place en Italie pour un tiers-parti ; quiconque n'est pas dans le camp du Pape, réclamant sa souveraineté temporelle comme la seule garantie efficace de son indépendance, est dans le camp de ses ennemis ; celui-là est un ennemi de l'Eglise et de l'Italie. "

Citons spécialement cette grave parole du Saint Père :

" Enfin, une chose vous doit toujours hautement être à cœur : Notre liberté et Notre vraie indépendance, que nous réclamons et réclamerons sans cesse pour Notre Ministère Apostolique, dont la garantie ne peut être qu'une vraie et réelle souveraineté. — Ces paroles, fils bien-aimés, gravez-les bien dans votre cœur, répandez-les dans votre pays. "

Le lendemain de l'audience, à laquelle s'étaient joints de nombreux fidèles de Rome, 20 000 catholiques, représentant l'Italie non officielle, se trouvaient réunis à St-Pierre, et assistaient à la messe célébrée par le Souverain Pontife à l'autel de la Confession.

Les journaux officiels d'Italie, comprenant l'importance de ces faits, ont gardé le silence sur le discours du Pape et sur la messe du lendemain.

De plus, l'expulsion arbitraire des correspondants de la *Gazette de Francfort*, du *Figaro* et de l'*Agence Havas*, montre le peu de liberté sur lequel pourrait compter tout correspondant étranger dont les articles seraient désagréables aux gens qui détiennent le pouvoir.

Mentionnons toutefois une ordonnance récente du ministre de la guerre, d'après laquelle les séminaristes obligés au service militaire seraient envoyés dans les hôpitaux, et n'iraient point à la caserne.